

**2018 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière pédiatrique**  
 Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

	<b>Varicelle et nouveau-né</b>		Codification : NNAT PM
			Version : 3
Emetteur : Néonatalogie	Rattachement : Processus 3.10.2	Date d'application : 16/11/2010	Pages : 1/1

Rédacteur(s)	Approbateur(s) (signature - date)	Gestionnaire	Destinataire(s)
* Guy DEFAWE	* Guy DEFAWE	* Fanny LEBAS	<input checked="" type="checkbox"/> Médecins <input checked="" type="checkbox"/> Maternité <input checked="" type="checkbox"/> Cadres de santé <input checked="" type="checkbox"/> IDE / PDE <input checked="" type="checkbox"/> SF

### But et objet

Conduite à tenir chez le nouveau-né en cas de varicelle maternelle ou de varicelle déclarée en post partum

### Actions et méthodes

#### **1- Si varicelle maternelle déclarée 7 jours avant ou 7 jours après l'accouchement**

Transférer en Néonatalogie

Traitement : Zovirax IV 15 mg/kg/8 h ; 10 jours  
 IGG spécifiques 1 ml/kg IV à discuter

Isolement du nouveau-né  
 21 jours  
 28 jours si IGG

Allaitement possible.

#### **2 - Si varicelle maternelle déclarée pendant la grossesse en dehors du pré-partum**

Examen clinique soigneux  
 NFS - plaquettes  
 ETF ; FO ; IRM ?

#### **3 - Si varicelle néonatale tardive (> 7 jours)**

A priori survenant chez un nouveau-né de femme non immunisée ou chez un prématuré

Hospitaliser

Isolement  
 Dosage Ac varicelle (a priori résultat négatif)  
 Zovirax IV 15 mg/kg/8 h ; 10 jours

Traitement par IGG spécifiques des nouveau-nés et femmes enceintes séronégatives exposées.